

COMPRENDRE



VERS UNE MESURE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE DES TIERS-LIEUX : L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE

Synthèse





Le Campus de la transition remercie :

Alice Canabate, Sociologue, chargée de projet, programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, ANCT - responsable du suivi de l'étude

Katia Barthelemy, Chargée de projet, programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, ANCT

Arnaud Bonnet, Directeur du programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, ANCT

Solange Martin, Sociologue, Ademe, responsable du suivi de l'étude

Cécile Gauthier, Géographe, chargée Recherche et données, GIP France Tiers-lieux

Geneviève Fontaine, fondatrice et gérante de la SCIC T.E.T.R.I.S et du tiers-lieu des Grandes Roches

Léa Massaré di Duca, fondatrice de L'Amarre, tiers-lieu à Toulon

Rémy Seillier, directeur général adjoint de France Tiers-Lieux

Adrien Monange, responsable de projet évaluation

David Rivoire, entrepreneur social, co-fondateur du Social Bar et de Montrieux le Hameau

Eric Rossi, chef de projet création et développement de tiers-lieu chez Familles Rurales

Alexia Noyon, co-fondatrice de la Chartreuse de Neuville

Jean Karinthi, entrepreneur social, associé fondateur de l'Hermitage

Eugénie Michardière, cheffe de projet Tiers-lieux chez Région Nouvelle-Aquitaine

Antoine Daval, co-fondateur de Vigotte Lab

Christelle Van Ham, Géraldine Guilluy, Marine Teissier du Cros et Séverine Toulis, évaluatrices et consultantes, pour leur appui sur les terrains

ainsi que les équipes des onze tiers-lieux qui ont accepté de participer à l'étude : Maison Glaz, Oasis du Coq à l'Âme, Quincaillerie, Ferme des Volontoux, Vesseaux-Mère, Bouillon Cube / La Grange, Lab Place, Montrieux le Hameau, Chartreuse de Neuville, L'Hermitage, Vigotte Lab.

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : info@anct.gouv.fr

Citation scientifique du rapport

Ezvan, Cécile, Argoud, Fanny, L'Huillier, Hélène, Renouard, Cécile (2025). Vers une mesure de la contribution sociale des tiers-lieux : l'indicateur de capacité relationnelle, coll. Comprendre, publication de l'ANCT, 2025. (Etude co-financée ANCT/Ademe).

Directeur de publication : Stanislas Bourron (ANCT) ; **Suivi éditorial** : Alice Canabate (ANCT) ; **Autrices** : Cécile Ezvan, Fanny Argoud, Hélène L'Huillier, Cécile Renouard pour le Campus de la transition ; **Secrétariat de rédaction** : Muriel Thoin (ANCT)

Contact presse : relations.presse@anct.gouv.fr

Photo de couverture : tiers-lieu L'Hermitage

Dépôt légal : juin 2025 **ISBN** : 978-2-492484-92-6



SOMMAIRE

CONTEXTE ET ÉTAT DE L'ART P.5

Tiers-lieux, ruralités et lien social genèse p.5

Les tiers-lieux, espaces d'innovation, de travail et d'expérimentation p.6

L'évaluation des contributions sociales des tiers-lieux grands principes p.6

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE P.8

Un socle théorique : l'indicateur de capacité relationnelle p.8

Les terrains étudiés et données collectées p.8

L'appropriation de l'indicateur par les tiers-lieux p.10

VERS UNE MESURE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE DES TIERS-LIEUX P.12

Création et calcul de l'Indicateur de capacité relationnelle des tiers-lieux p.12

Contributions multi-dimensionnelles des tiers-lieux au lien social p.14

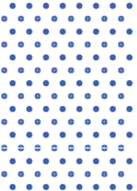
- Encapacitation personnelle
- Relations à l'intérieur du lieu
- Relations au territoire
- Relation à la société (engagement citoyen et solidarité)
- Rapport au vivant et transition écologique

INVESTIR DANS LES TIERS-LIEUX POUR ACCROITRE LA ROBUSTESSE DES TERRITOIRES P.20

Cinq spécificités des tiers-lieux ruraux facilitant la qualité des relations p.20

Un enjeu : évaluer la robustesse plutôt que la performance des tiers-lieux p.21

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE P.23



L'essor des tiers-lieux en France ces dernières années va de pair avec une politique publique nationale qui met l'accent sur les apports de ces lieux aux territoires, et en particulier en termes de transitions socio-environnementale et économique, dans les territoires fragiles et ruraux. Ainsi, depuis 2019, le programme Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a contribué à soutenir plus de 500 tiers-lieux sur des territoires variés et avec une diversité de modèles, à travers les dispositifs « Fabriques de Territoire » et « Manufactures de proximité ».

Plusieurs études ont récemment été publiées autour de l'impact des tiers-lieux en France, notamment la recherche-action sur l'urbanisme transitoire menée par l'atelier Approche.s, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique, l'étude Mille Lieux publiée par le Lab Chronos et Ouishare, ou encore l'évaluation de l'AMI Fabrique de territoires menée par l'Agence Phare. Des outils portés par des acteurs associatifs ont émergé en parallèle, à l'instar du travail orchestré par la Fédération nationale familles rurales avec Eexiste sur l'évaluation d'impact social des tiers-lieux ruraux.

Ces travaux ont mis en évidence la diversité des effets sociaux et territoriaux des tiers-lieux, en soulignant leurs contributions par-delà leurs aspects économiques. Pourtant, bien que la contribution des tiers-lieux au lien social soit identifiée comme un effet majeur, les outils de mesure et d'auto-évaluation proposés restent parcellaires.

La présente étude s'est employée à analyser les différentes contributions sociales que les tiers-lieux apportent à leurs parties prenantes, aux territoires, et plus largement à la société, avec un focus spécifique sur les tiers-lieux ruraux. Elle a été motivée par deux questions principales. La première porte sur l'identification et sur l'objectivation des valeurs sociales spécifiques des tiers-lieux (inclusion de publics plus vulnérables, développement local et résilience des territoires, modèles économiques alternatifs, médiation culturelle et transmission de compétences et de savoir-faire utiles pour une transition écologique et sociale). La seconde, sur les dimensions et variables pertinentes pour établir un Indicateur de capacité relationnelle adapté aux tiers-lieux (Relational Capability Index ou RCI Tiers-lieux).

L'objet scientifique principal de cette étude tient, ce faisant, à la caractérisation de la qualité des relations rendue possible grâce aux tiers-lieux ruraux, telle qu'un indicateur de capacité relationnelle peut la mettre en évidence, puis à sa mise en lien avec des considérations plus générales de vie bonne, entendue comme mode de vie sobre et respectueux des milieux de vie et des humains. Notre hypothèse majeure consiste en la corrélation de la présence d'une forte qualité relationnelle dans les tiers-lieux, avec leurs contributions à la société et au territoire.



CONTEXTE ET ÉTAT DE L'ART

TIERS-LIEUX, RURALITÉS ET LIEN SOCIAL

Depuis une quinzaine d'années, les tiers-lieux se multiplient sur le territoire français. 1800 tiers-lieux étaient recensés en 2019 et 3 500 en 2023, selon l'Observatoire du GIP France Tiers-lieux. Ces lieux ont des similitudes – ils s'appuient sur des espaces et des compétences mutualisés, proposent des activités hybrides et sont animés par des collectifs de citoyens engagés. Ils se caractérisent aussi par une grande diversité tant s'agissant de leurs territoires d'implantation géographiques, que des acteurs associés et des activités proposées (coworking, ateliers de fabrication, activités culturelles, ateliers artisanaux partagés, « living labs », cuisines partagées, espaces nourriciers, etc.). Si la majorité des tiers-lieux se situait initialement dans les grands centres urbains, la tendance s'inverse avec désormais 62 % installés en dehors des vingt-deux métropoles administratives françaises.

Cette montée en puissance s'accompagne d'une reconnaissance institutionnelle, notamment via le programme « Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens » lancé en 2019 par l'ANCT, qui structure le développement de ces espaces grâce à des financements, des labellisations (« Fabriques de territoire » et « Manufactures de proximité ») ainsi qu'un accompagnement des projets. L'évaluation du dispositif « Fabriques de territoires » en 2022-2023¹ a mis en évidence la contribution du maillage des tiers-lieux à l'échelle des bassins de vie, en particulier dans les petites communes rurales.

Ces tiers-lieux contribuent à une reconfiguration en cours des « lieux de lien » : l'étude Solitudes 2023² de la Fondation de France a fait ressortir l'écart entre les lieux les plus fréquentés par la population (et en particulier par les personnes se sentant seules), principalement des lieux ouverts et gratuits, à l'instar des centres commerciaux, marchés et commerces, et les lieux générateurs de liens, qui sont surtout des lieux du « faire », à l'instar des associations et équipements sportifs. La multi-activité des tiers-lieux et la place centrale que peut y occuper le « faire » répond donc à un besoin de lien social sur les territoires, l'enjeu étant de toucher les personnes vulnérables à travers la gratuité et l'ouverture. Cet enjeu est d'autant plus important qu'un risque de glissement et d'appropriation de l'espace dans les tiers-lieux par certaines catégories de population en maîtrisant déjà les codes a déjà été documenté³.

La croissance des enjeux de la ruralité vis-à-vis des tiers-lieux se fait sentir à travers les dispositifs de labellisations : sur les 407 Fabriques de territoires, 190 sont en ruralité ; et sur les 100 Manufactures de proximité, 39 sont en ruralité⁴. Cette tendance s'articule avec une intégration croissante des territoires ruraux dans la politique publique nationale, qu'il s'agisse d'investissements (5 milliards d'euros du plan de relance dédiés aux territoires ruraux), d'infrastructures comme France Services, de mesures de soutien aux petits commerces, à l'autonomie numérique, à l'agriculture, à la culture et à l'éducation, destinés spécifiquement aux territoires ruraux. Les tiers-lieux accueillent certaines de ces activités facilitant l'accès au numérique (Fablabs, ateliers-cours, coworking), à la culture (salle d'expositions, concerts, micro-folies) ou à l'alimentation en circuit court (épicerie, AMAP). Ils contribuent ainsi à répondre à une variété d'enjeux et de trajectoires reflétant la diversité des ruralités et de leurs capacités contributives aux enjeux de transition⁵.

Notes

¹ Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023

² Riffaut, H., Dessajan, S., Saurier, D. (2024). *Solitudes 2023, (Re)liés par les lieux : Une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social*, Fondation de France, Observatoire de la Philanthropie

³ Fabrique Spinoza, 2024, La société des liens : la puissance des liens sociaux pour résoudre les grands enjeux sociétaux.

⁴ [Etude] La diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires » | ANCT

⁵ ANCT, Étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires », 2023.



LES TIERS-LIEUX, ESPACES D'INNOVATION, DE TRAVAIL ET D'EXPERIMENTATION

Les tiers-lieux constituent des espaces d'innovation sociale. Depuis les années 1990, la remise en question de certains modèles industriels productivistes à travers le prisme du développement durable⁶ a relancé le dynamisme de certains territoires ruraux. Plus récemment, les tiers-lieux ruraux contribuent à des innovations territoriales et sociales dans des territoires plus périphériques, en contrepoin de celle concentrée dans les territoires urbains. Ancrés dans leurs territoires, les tiers-lieux ruraux seraient susceptibles de développer des logiques de coopération et de mutualisation, dans le même esprit que les anciens cafés et bistrots de village ou des coopératives paysannes. Parmi les tendances observées, on assiste aussi à des coopérations de plus en plus fréquentes entre les tiers-lieux et d'autres organisations (offices de tourisme, parcs naturels, municipalités, ressourceries...), l'apparition de tiers-lieux avec hébergement comparables à des écolieux, l'intégration dans des espaces culturels multifonctions.

Les tiers-lieux sont également créateurs d'espaces de travail communs. Les entreprises sont de plus en plus souvent sollicitées par leurs salariés et incitées à financer des postes de travail dans des lieux existants ou à en créer de manière ad hoc. En zone rurale, la contribution des tiers-lieux au développement des territoires via les espaces de coworking témoigne de différentes façons d'habiter un territoire rural et de l'accentuation de modes de vie individualisés en s'inscrivant dans la continuité des dynamiques sociales, culturelles et démographiques locales⁷.

Laboratoires de changement social⁸, les tiers-lieux sont des espaces d'expérimentation de nouvelles formes de travail, de coopération et de démocratie délibérative. La gouvernance partagée est intrinsèque à la définition même des tiers-lieux. Néanmoins, une grande partie de ces lieux sont empreints d'une forte homogénéité socio-démographique qui implique de s'interroger sur leur portée en termes d'inclusion sociale et d'ouverture à une diversité de publics.

L'ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS SOCIALES DES TIERS-LIEUX

La contribution sociale des tiers-lieux a déjà fait l'objet de différentes études⁹. Ces études ont révélé la pluralité des effets sociaux et territoriaux des tiers-lieux, mettant l'accent sur des contributions autres que le seul prisme économique. Les tiers-lieux ruraux ont également fait l'objet d'études spécifiques. L'étude d'impact de l'expérimentation Port@il de la fédération nationale Familles rurales¹⁰ a modélisé les contributions sociales à travers cinq dimensions : dynamisme social, citoyen, culturel, écologique et économique du territoire. L'évaluation de l'AMI Fabrique de territoires¹¹ a quant à elle permis d'identifier plusieurs angles morts à approfondir en soulignant que malgré le désir d'ouverture et de lien social dont témoignent les porteurs de projets, les barrières sociales et culturelles, la mixité des publics ou la lisibilité des projets pour les habitants restent des défis à relever.

Notes

⁶ Brundtland, GH (1987) Notre avenir à tous : Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Genève, Document de l'ONU A/42/427.

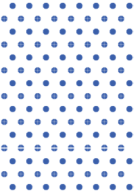
⁷ Aurore Flipo, « Espaces de *coworking* et tiers-lieux », *Études rurales* [En ligne], 206 | 2020

⁸ Berrebi-Hoffmann, I., Bureau, M. C., & Lallement, M. (2018). Makers-Enquête sur les laboratoires du changement social. Média Diffusion. Richez-Battesti, N., Maisonnasse, J. & Besson, R. (2022). Infléchir la trajectoire d'un territoire et fabriquer la transition par les Tiers-Lieux : le cas de la ville de Digne-les-Bains. *Géographie, économie, société*, 24, 321-338.

⁹ https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/vf_guide_a4_27062022.pdf ;
https://issuu.com/atelierapproches/docs/approche.s_-_revue_de_projet_-_impa ;
https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/2019-04/Maquette_mille_lieux_Final_BD.pdf ;
<https://communemesure.fr/>

¹⁰ <https://Tiers-Lieux.famillesrurales.org/le-projet-portail>

¹¹ Rapport ANCT, produit par l'Agence Phare : « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », septembre 2023



La contribution au lien social sur les territoires ressort dans ces études comme l'un des effets les plus centraux des tiers-lieux. Toutefois, les outils de mesure et d'auto-évaluation qui y sont proposés, se voulant généralistes et faciles d'accès en première approche, sont centrés sur les réalisations plutôt que sur les impacts. Les indicateurs et les éléments de quantification des effets sur le lien social proposés sont par exemple : le nombre de visiteurs pour évaluer la fréquentation du tiers-lieu, les caractéristiques sociodémographiques des publics accueillis pour évaluer la mixité sociale, le nombre de structures territoriales impliquées pour évaluer le lien au territoire, etc. Ce type d'outils, très utiles pour aider les lieux à suivre et piloter leurs effets de façon pragmatique et souvent quantitative, ne permet pas d'aller au bout de la démonstration sur les changements profonds créés par les tiers-lieux en termes de liens sociaux à différentes échelles.

L'objectif de l'étude est donc de construire une mesure d'un autre ordre, centrée sur l'analyse des effets sociaux de l'acteur hybride que sont les tiers-lieux, en tant qu'espaces fédérateurs de personnes de différents statuts et catégories socioprofessionnelles, collectifs engagés et institutions (publiques ou privées) au service du lien social sur un territoire. L'indicateur de capacité relationnelle adapté aux tiers-lieux ici construit, vise pour toutes ces raisons à mesurer de façon objective et précise la contribution sociale des tiers-lieux à des bassins de vie et à ceux qui y vivent.



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

UN SOCLE THÉORIQUE : L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE

L'indicateur de capacité relationnelle ou *relational capability index* (RCI), construit par une équipe pluridisciplinaire depuis 2010, propose une mesure du bien-vivre centrée sur la qualité du lien social. Il s'appuie sur une approche mixte mêlant outils qualitatifs et quantitatifs et sur le cadre théorique de l'approche des capacités, qui invite à évaluer le développement humain à partir de l'accès des personnes à des libertés d'être et de faire ce qui a de la valeur à leurs yeux, plutôt que par des mesures centrées sur le revenu, l'utilité ou le bien-être subjectif. Deux auteurs majeurs ayant établi et diffusé l'approche par les capacités sont l'économiste Amartya Sen et la philosophe Martha Nussbaum, dans le cadre du programme pour le développement des Nations Unies, dans plusieurs ouvrages¹² et dans la constitution d'un réseau académique spécifique¹³. Nussbaum propose une liste de 10 capacités centrales. Chacune de ces capacités est associée à des seuils, envisagés comme des niveaux minimums auquel tout être humain devrait avoir accès dans différents domaines afin de vivre une vie pleinement humaine. Parmi ces 10 capacités centrales, celles de raison pratique et d'affiliation sont considérées par Martha Nussbaum comme « architectoniques » : elles influencent, structurent les autres capacités, et en favorisent le développement.

L'indicateur de capacité relationnelle répond à cet enjeu. Développé initialement autour de 14 critères répartis en 3 dimensions, il a déjà été appliqué à différents contextes : évaluation de projets menés par des entreprises multinationales en Afrique, en Asie et en Amérique Centrale, mesure de la valeur du travail, diagnostic de territoire en contexte géographique local. Une application à dix écolieux de la Coopérative Oasis entre 2020 et 2022, le RCI-écolieux (RCI-E)¹⁴ a notamment nourri l'intérêt d'une transposition aux tiers-lieux. Il a donc été convenu de proposer une nouvelle déclinaison de cette approche, adaptée au contexte des tiers-lieux ruraux : un RCI-Tiers-lieux (RCI-TL).

Une première version du RCI-TL a été construite en prenant pour point de départ le travail réalisé sur les écolieux ainsi que sur de premières hypothèses ressorties de la revue de littérature sur les tiers-lieux. L'indicateur a ensuite évolué en procédant avec une démarche abductive, via des allers-retours avec les premiers terrains puis des tests de questionnaires, pour se stabiliser autour d'une structure en cinq dimensions.

Le RCI étant initialement construit comme un indicateur de constat (relatif aux capacités et au « bien vivre » à un instant donné), la méthodologie retenue pour intégrer des éléments plus dynamiques relatifs à la contribution sociale des tiers-lieux dans la durée a amené à articuler l'indicateur (statique) et des questions complémentaires plus spécifiquement dédiées à la mesure des effets spécifiques du tiers-lieu sur le lien social. Autrement dit, l'approche mobilise un volet qualitatif et un volet quantitatif, avec, au sein de l'enquête quantitative, deux types de questions portant sur (1) la qualité relationnelle, (2) l'impact de la fréquentation du lieu sur les personnes interrogées.

LES TERRAINS ÉTUDIÉS ET DONNÉES COLLECTÉES

L'étude s'est appuyée sur onze tiers-lieux ruraux, choisis en fonction de plusieurs critères : labellisation « Fabrique de territoire » ou « Manufacture de proximité », territoire rural et à

Notes

¹² Voir en particulier : Nussbaum, M., & Sen, A. (Eds.). (1993). *The quality of life*. Clarendon Press ; Nussbaum, M.C. (1999). *Women and Human Development*. Oxford: Oxford University Press; Sen, A. (1999). *Development as freedom*. New York: Oxford University Press.

¹³ <https://hd-ca.org>

¹⁴ <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/6238-rci-e-une-mesure-du-bien-vivre-dans-les-ecolieux.html>

proximité de villes de moins de 20 000 habitants ; diversité du panel en termes d'offres, d'ancienneté, de type de portage et de thématiques investies.

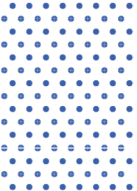


Figure 1 : en vert, les tiers-lieux visités ; en orange, ceux interrogés au téléphone

Les tiers-lieux étudiés présentent des caractéristiques (voir tableau ci-dessous) pouvant faciliter l'interprétation des résultats voire leur extrapolation à d'autres lieux.

Nom du Tiers-lieu	Culturel, social et artistique	Numérique	Transition écologique	Entrepreneuriat, fabrications et ateliers artisanaux	Accueil, hébergement et habitat
Maison Glaz	cp		ce		cp
L'Hermitage	ce	cp	cp	cp	
Vigotte Lab	cp			ce	
Chartreuse de Neuville	ce				
Oasis du Coq à l'Âme			ce		cp
Quincaillerie	cp	ce		cp	cp
Vesseaux-Mère	cp	cp	cp	ce	cp
Ferme des volonteurs	cp		ce		
Bouillon Cube / La Grange	ce			cp	cp
Montrieux le Hameau	cp		cp		ce
Lab Place		cp		ce	

Tableau 1 : ce = caractéristique emblématique ; cp = caractéristique présente



Sur huit de ces lieux, des visites de terrains par deux chercheuses sur une à deux journées ont été réalisées afin de mener une dizaine d'entretiens semi-directifs avec les membres du tiers-lieu et personnes alentours (maire, voisins, partenaires, etc.). Les trois autres lieux ont fait d'objet d'entretiens téléphoniques avec leurs fondateurs. À ces entretiens s'ajoutent des échanges avec une dizaine de personnes expertes sur des thématiques en lien avec la contribution sociale des tiers-lieux.

Un questionnaire d'une dizaine de minutes a ensuite été administré auprès de plus de 250 personnes dans dix tiers-lieux. Les répondants au questionnaire représentent une diversité de parties prenantes : usagers (58 % des répondants), bénévoles (38 %), habitants (15 %), salariés (14 %), membres du CA (14 %), prestataires (9 %), partenaires (9 %) et autres (12 %), ces rôles se combinant avec 1,7 rôle déclaré en moyenne par répondant. Les femmes (65 %) sont deux fois plus représentées que les hommes (33 %), ce qui reflète une certaine réalité observée sur le terrain. L'âge des répondants varie de 24 à 71 ans avec une moyenne d'âge à 46,7 ans et une forte représentation des tranches d'âge 40-49 ans (34 %) et 30-39 ans (26 %). Plus de la moitié des répondants fréquente le tiers-lieu de son territoire depuis plus de 3 ans (53 %) ; seulement 17 % depuis moins d'un an et 30 % depuis 1 à 3 ans¹⁵.

L'APPROPRIATION DE L'INDICATEUR PAR LES TIERS-LIEUX

En vue de l'appropriation de la démarche, la question de l'adhésion des lieux à l'approche s'est posée. Une attention a ainsi été portée à l'utilité que les parties prenantes pouvaient y voir, aux différentes phases de l'étude. Les huit lieux contactés pour accueillir des terrains qualitatifs ont tous accepté notre venue, puis la diffusion du questionnaire quantitatif (qui n'était initialement prévu que sur trois lieux). S'il s'avère que ce paramètre a été facilitant, les lieux ont également souligné leur intérêt pour l'approche centrée sur le lien social, sujet tout aussi essentiel qu'invisibilisé dans les outils de reporting traditionnels. Disposer d'éléments d'objectivation de la qualité des liens s'avère à la fois utile dans le cadre de réflexions stratégiques internes, mais également pour valoriser le travail réalisé auprès des équipes salariées et bénévoles dans un contexte parfois peu propice à la reconnaissance, ou encore en vue de la communication externe sur les impacts des projets, pour lever des financements ou nourrir un plaidoyer. Plusieurs lieux ont partagé leur intérêt de récupérer certaines des données brutes, résultats et/ou outils de collecte utilisés, à des fins internes pour la gouvernance ou externes pour de la communication. Par ailleurs, les tiers-lieux ont participé à l'étude quantitative de façon à vérifier qu'ils puissent eux-mêmes s'auto-administrer le questionnaire et être à terme en mesure d'établir leur RCI comme mesure propre du tiers-lieu. L'ensemble de l'étude a d'ailleurs été construite dans cette optique d'appropriation de l'indicateur par les acteurs concernés.

Des échanges avec les lieux à partir de fiches de synthèse des terrains et des résultats quantitatifs ont permis de nourrir des recommandations opérationnelles s'agissant de la manière de diffuser l'approche sous un format approprié pour les lieux. Des préconisations pratiques ont ainsi pu se dégager, à la fois sur les aspects logistiques (préparation d'outils type pour faciliter l'organisation d'entretiens et questionnaires dans un contexte de ressources contraintes au sein des lieux) ; le format (prévision de différents modes de passation des questionnaires dans un souci d'inclusion) ou encore la communication (constitution de kits « clés en main »).

Notes

¹⁵ Ces statistiques varient toutefois entre les lieux : à titre d'exemple, sur un lieu historique comme la Grange / Bouillon Cube, 71 % des répondants fréquentent le lieu depuis plus de 3 ans tandis qu'à Montrieux le Hameau, créé beaucoup plus récemment, 66 % des répondants fréquentent le lieu depuis moins d'un an.



Un outil à disposition des tiers-lieux pour auto-évaluer leur impact social

Un outil de mesure d'impact des tiers-lieux centré sur le lien social et tiré de la présente étude est à présent proposé pour auto-évaluation par les tiers-lieux. Cet outil, issu de cette étude et conçu par les chercheuses du Campus de la transition, est constitué d'un questionnaire et d'un fichier d'analyse, agrémenté d'une notice d'emploi.

Il est hébergé par la plateforme Commune mesure, gratuite et open-source, dans la section « les méthodes », rubrique « mesurer les impacts sociaux ».
<https://communemesure.fr/>

Le lien d'accès à l'outil est également disponible sur la page du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens de l'ANCT.
<https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/tiers-lieux>



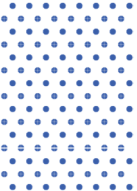
VERS UNE MESURE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE DES TIERS-LIEUX

CRÉATION ET CALCUL DE L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE DES TIERS-LIEUX

La recherche-action a permis d'établir un indicateur de capacité relationnelle pour les tiers-lieux (RCI-TL) constitué de cinq dimensions allant de la plus intime à la plus large :

- **la dimension 1 - « encapacitation personnelle »** s'intéresse à l'estime de soi, à la capacité des personnes à faire leurs propres choix, à les poursuivre dans le temps (notamment avec une stabilité économique), ou encore à leur ouverture à la dimension spirituelle (intériorité, quête de sens, etc.) ;
- **la dimension 2 - « relations à l'intérieur du lieu »** concerne les liens qui unissent les parties prenantes entre elles mais également la question de la mixité sociale, culturelle, générationnelle ainsi que celle du caractère participatif de la gouvernance et des systèmes d'économie informelle (don-contredon) au sein des lieux ;
- **la dimension 3 - « relation au territoire »** analyse la capacité des tiers-lieux à s'ouvrir à la population extérieure, aux associations locales, dans une perspective d'inclusion large, de maillage territorial avec d'autres institutions et en étant vraiment en lien avec la diversité des habitants du territoire, et de leurs besoins ;
- **la dimension 4 - « relation à la société »** s'intéresse aux formes de solidarité plus larges auxquelles contribuent les tiers-lieux, à la façon dont ils peuvent porter certaines valeurs et être vecteurs d'engagement par différentes formes (associatif, politique, par le travail) ;
- **la dimension 5 - « rapport au vivant »** s'intéresse au lieu comme espace de transitions (écologique, économique et sociale) à travers les pratiques de consommation, de production, la sobriété et l'empreinte environnementale des personnes qui les fréquentent.

Le tableau 2 présente plus en détails ces dimensions et les critères associés. Chaque critère est construit sur une logique de seuil et peut valoir 0 ou 1, selon que la capacité évaluée à travers le critère est présente ou pas chez la personne considérée.



Dimension	Critère	Seuil de privation
Rapport à soi et encapacitation personnelle	Temps libre	J'ai des moments où je choisis de passer mon temps comme je le souhaite : moins d'une fois par semaine
	Alignement - accord avec ses choix personnels	De manière générale, je me sens aligné dans mes choix personnels : plutôt non
	Ouverture à l'autre	J'ai eu une discussion avec quelqu'un qui m'a fait évoluer dans mes convictions au cours des trois derniers mois : non
	Mobilité	Il m'arrive de ne pas aller à un événement ou une activité pour des contraintes liées à la mobilité : de temps en temps
	Revenu pérenne	Mes revenus correspondent de façon pérenne à mes aspirations : non
Relations à l'intérieur du lieu	Confiance envers les membres du lieu	De manière générale, j'ai confiance en les autres personnes qui fréquentent le lieu : plutôt non
	Amitiés fortes	Au quotidien, j'ai des amis proches sur qui je peux compter parmi les personnes qui fréquentent le lieu : non, aucun
	Échanges de biens, services et dons	Je participe à l'échange de biens et services ou à des dons au sein du lieu : non
	Participation aux décisions	J'ai participé ou assisté à une prise de décision, une réunion ou un événement lié à la gouvernance cette année : non
	Mixité socio-culturelle et intergénérationnelle	Je participe à des activités avec des personnes issues de milieux socio-culturels différents du mien (à préciser) au sein du lieu : non
Rapport au territoire	Confiance envers les voisins	J'ai confiance en les habitants de mon territoire (voisins, habitants du quartier, bourg) : plutôt non
	Connaissance du territoire et de sa culture	Je connais mon territoire et son histoire : plutôt non ET Je connais la culture locale : plutôt non
	Connaissance de la vie locale	Je connais les événements, le tissu associatif et la vie locale de mon territoire : plutôt non
	Participation à la vie locale	J'ai participé à une activité (associative, culturelle, sportive) au sein du territoire cette année : non
Rapport à la société	Solidarité	J'ai participé à une action de solidarité envers des personnes que je ne connaissais pas dans les 3 derniers mois : non
	Utilité sociale	A travers mon activité sur le lieu, j'ai le sentiment d'avoir une utilité sociale : plutôt non
	Valeurs collectives	Je pratique des actions et je fais des gestes qui participent à incarner des valeurs collectives : plutôt non
	Vie civique	J'ai participé au cours des douze derniers mois à une ou des action(s) collective(s) en faveur de l'intérêt général ou de la vie démocratique (ex : consultation citoyenne, meeting, grève, manifestation, pétition, sensibilisation...) : non
Rapport à l'environnement	Circularité et sobriété	Je suis engagé à titre personnel dans une démarche de sobriété : non
	Émissions de gaz à effet de serre	Je suis engagé à titre personnel dans une démarche de réduction de mon empreinte carbone : non
	Biodiversité, environnement physique, santé	Je suis engagé à titre personnel dans d'autres pratiques écologiques (0 déchets, biodiversité, eau...) : non
	Sensibilisation et engagement	Je contribue à des actions de sensibilisation ou d'engagement militant pour la protection de l'environnement : non

Tableau 2 : dimensions et critères du RCI-TL

Au-delà de ce score global, il est intéressant d'analyser les profils des lieux en fonction des dimensions de l'indicateur de capacité relationnelle. Les tendances suivantes sont ressorties de l'analyse :

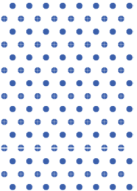
- les dimensions 2, 3 et 4 sont celles où l'on observe le plus de variations entre les lieux. Les dimensions 1 (encapacitation personnelle) et 5 (rapport à l'environnement) sont plus homogènes, même si, lorsqu'on s'attarde sur le détail des critères, les forces et fragilités varient en fonction des lieux ;
- sur les dimensions 2 (relations à l'intérieur du lieu) et 3 (rapport au territoire), les lieux pour lesquels les scores sont les plus élevés sont deux tiers-lieux culturels, implantés de longue date sur leur territoire ;
- sur la dimension 4 (rapport à la société), les lieux pour lesquels les scores sont les plus élevés sont ceux qui affichent des valeurs militantes de façon plus prononcée.

CONTRIBUTIONS MULTI-DIMENSIONNELLES DES TIERS-LIEUX AU LIEN SOCIAL

Le volet empirique de l'étude a permis de confirmer l'hypothèse de contributions multiples des tiers-lieux au lien social à l'échelle des territoires où ils sont implantés. C'est ce qu'illustre la Figure 2, qui reprend sous forme de nuage plus de 500 mots cités par les personnes enquêtées lors des terrains qualitatifs et via le questionnaire pour représenter les tiers-lieux qu'elles fréquentent. Ressortent les termes « Partage », « Convivialité », « Collectif », « Rencontres », « Solidarité » ou encore « Ouverture » qui témoignent de différentes contributions à la qualité relationnelle.



Figure 2 : synthèse visuelle des réponses à la question « *Si vous deviez choisir deux mots qui représentent ce lieu pour vous, que diriez-vous ?* »



Encapacitation personnelle

La première dimension du RCI-TL porte sur la propension des tiers-lieux à renforcer des facteurs d'encapacitation ou d'accroissement du pouvoir d'agir pour les personnes les fréquentant. Le volet quantitatif de l'enquête tend à confirmer cette hypothèse :

- 81 % des répondants considèrent que le lieu leur a permis d'évoluer dans leur rapport à l'autre ;
- 81 % estiment que le lieu les a aidés dans leur recherche d'alignement personnel ;
- 76 % ont pu mettre en place une activité créative ou récréative, du temps « pour soi », grâce au lieu ;
- 75 % considèrent que le lieu leur offre des solutions accessibles près de chez elles, facilitant leur quotidien ;
- 53 % considèrent que le lieu a contribué au développement de leur activité économique.

Les personnes interrogées dans le volet qualitatif de l'étude font ressortir que la qualité relationnelle au sein des lieux peut être source d'épanouissement personnel, en particulier pour des personnes pouvant se retrouver isolées du fait de l'éloignement géographique de leur logement et/ou d'un métier d'indépendant qui n'amène pas à fréquenter des collègues de travail de manière régulière. Au-delà de l'isolement géographique et social, on peut parler d'une lutte contre une forme de morosité ambiante sur les orientations de la société, avec des lieux porteurs d'espoir. La structure protéiforme du tiers-lieu permet par ailleurs une forme d'entrepreneuriat qui procure de l'épanouissement professionnel pour les personnes concernées. Cette flexibilité dans la structure du tiers-lieu et dans les possibilités de développement, couplée à la confiance construite par les collectifs, laissent une large place à l'expérimentation en termes d'activités, de rôles, de postures, qui encore une fois procurent une grande satisfaction personnelle aux participants, augmentent leur estime d'eux-mêmes et accroissent les compétences individuelles.

Différents facteurs de risque ont toutefois été pointés comme pouvant mettre en péril le bien-être mental et physique des personnes : porosité entre vie personnelle et professionnelle que le lieu peut induire, quantité de travail pour les personnes au cœur du projet dans un contexte de ressources limitées, ou encore difficulté à jongler entre développement d'activités marchandes et non marchandes. Plusieurs personnes interrogées ont relaté des situations d'épuisement, de fatigue, de burn-out. Si ces situations sont déjà identifiées et conscientisées par beaucoup de tiers-lieux, le manque de moyens humains pour faire fonctionner les projets mène parfois à des situations inconfortables prolongées. Ces éléments autour du bien-être mental et physique renvoient aux ambivalences des dimensions matérielles de la mise en capacité que peuvent offrir les tiers-lieux. La capacité à se déplacer en ruralité pour rejoindre le lieu ainsi que l'accès à un revenu pérenne sur le long terme en font partie.

Relations à l'intérieur du lieu

La deuxième dimension du RCI-TL porte sur la propension des tiers-lieux à faciliter la rencontre et l'ouverture à l'autre en leur sein, ce que tend à confirmer l'enquête :

- 90 % des répondants considèrent que le lieu leur a permis d'établir des relations de confiance avec des personnes côtoyées régulièrement ;
- 87 % déclarent que le lieu leur a permis de nouer des relations d'amitié ;
- 80 % estiment que le lieu leur a permis de créer des liens avec des personnes de milieux différents du leur ;
- 78 % ont pu s'inscrire dans une dynamique d'échange et de dons grâce au lieu.

Le volet qualitatif de l'étude fait ressortir des liens forts et « uniques » au sein des tiers-lieux étudiés, mêlant une confiance très forte, du respect, de la bienveillance et de la convivialité. Cela s'incarne par exemple par des doubles de clés du lieu distribués en toute confiance, des clés laissées sur le contact d'une voiture en cas de besoin. Ces relations se tissent souvent dans l'action et le faire-ensemble (bénévolat culturel, gouvernance, partage d'une activité) ou le « faire en commun ». Cette confiance témoigne aussi d'un certain cadre de sécurité émotionnelle. De manière plus ou moins consciente selon les lieux, des outils (qu'ils soient juridiques ou de facilitation) sont



développés, utilisés et enseignés au sein des tiers-lieux ruraux pour garantir la qualité des relations dans les collectifs. Certains de ces outils se déploient dans le cadre d'une gouvernance partagée. La diversité professionnelle mise en avant dans certains lieux ne semble pas occasionner nécessairement une grande mixité sociale au sein des publics qui fréquentent le lieu.

Le volet quantitatif de l'enquête met en avant que les espaces de co-working des lieux étudiés sont relativement fréquentés, avec une place plus ou moins centrale en fonction des lieux, mais souvent une longue portée. Au total, 41 % des répondants déclarent utiliser ces espaces, dont 22 % au moins une fois par semaine. A Lab place par exemple, sur 10 répondants, 9 utilisent le coworking ; inversement, à Montrieux le Hameau, sur 20 répondants, un seul utilise le coworking. Pour les personnes qui les utilisent, les espaces de coworking ont des effets notables, notamment sur l'entrée en relation avec de nouvelles personnes (9 % des répondants tout à fait ou plutôt d'accord), l'appréciation de son lieu de vie (82 % de répondants d'accord), le développement du réseau professionnel (65 %), l'acquisition de nouvelles compétences (62 %) ou encore la pérennisation ou la relocalisation de leur activité (56 %). Concernant les déplacements, si 45 % des répondants estiment que le coworking a pu réduire leurs déplacements, 17 % considèrent au contraire qu'il les a augmentés - sans doute par rapport à une situation de télétravail à domicile.

La mixité sociale est effective dans les lieux qui possèdent des axes de développement explicitement tournés vers l'inclusion de publics précaires ou vulnérables, choix qui demande de la pédagogie et du temps aux personnes en charge de la formation de ces publics. En dehors de ces programmes explicitement pensés pour l'inclusion et d'une diversité culturelle dans les profils impliqués et intéressés par les tiers-lieux, les personnes interrogées reconnaissent que les usagers et visiteurs restent assez uniformes d'un point de vue culturel et social, ce qui peut donner une image de « lieu fermé ». La multiplicité des activités caractéristique du multiservice des tiers-lieux est parfois perçue comme quelque chose de flou, qui empêche les personnes de se sentir à l'aise pour franchir la porte du lieu, dont les aspects public et gratuit ne sont pas toujours visibles. De même, des codes graphiques et signes (vocabulaire, couleurs, polices, style d'affichage) semblent parfois participer de ce malaise qui empêche de franchir les portes du lieu sereinement. Certains freins sont aussi plus structurels qu'attachés aux tiers-lieux eux-mêmes et cette difficulté à opérationnaliser une réelle mixité sociale et à lutter contre l'isolement est à relativiser au regard des efforts fournis par les tiers-lieux : programmation, personnes dédiées, mise à disposition d'espaces pour les associations locales, propositions de rencontres et d'activités communes explicitement avec et pour les personnes plus vulnérables du territoire, etc. Certains lieux y parviennent, à travers par exemple la combinaison d'un Espace de vie sociale, structure de proximité dédiée à l'animation de territoire qui amène à sortir hors des murs du tiers-lieu, et du coworking qui permet la rencontre de personnes non seulement très différentes de soi mais aussi issues de catégories socio-professionnelles différentes (ex. : danseuse, chercheur CNRS et expert en assurance).

Au sein des espaces de co-travail, les échanges entre différents corps de métiers peuvent éventuellement mener à des opportunités professionnelles ou des collaborations diverses entre usagers ou des partages de compétences : un graphiste présent dans les bureaux loués au tiers-lieu va par exemple réaliser la communication pour la société de spectacle qui répète sur place.

Relations au territoire

La troisième dimension du RCI-TL s'intéresse à la question de savoir si, au-delà de leurs murs, les tiers-lieux contribuent à la qualité du lien sur les territoires où ils s'implantent. L'enquête quantitative fait ressortir des effets assez prononcés :

- 87 % des répondants déclarent avoir une meilleure connaissance de ce qui se passe à l'échelle du territoire grâce au lieu ;
- 88 % se sentent acteurs de ce qui se passe sur leur territoire grâce à leur implication dans le lieu ;
- 80 % affirment que le lieu leur a donné l'opportunité de plus participer à la vie locale ;
- 82 % considèrent que le lieu leur a permis de nouer des relations de confiance avec les habitants de leur territoire ;
- 79 % disent avoir une meilleure connaissance de leur territoire (son histoire, sa géographie, sa culture) grâce au lieu.



Pour l'ensemble des critères de cette dimension, les effets sont particulièrement marqués sur les lieux installés de longue date sur leur territoire et/ou ayant pour caractéristique emblématique l'action culturelle, sociale ou artistique.

Le volet qualitatif de l'étude met en avant la capacité des tiers-lieux à faire se croiser différentes cultures d'implantation ou d'émergence de projets, à relier initiatives émanant d'un soutien public pérenne à des initiatives associatives et privées. Le rapport au territoire est différent en fonction de l'ancrage local des communautés ou des collectifs à leur origine. Dans les tiers-lieux dont les fondateurs viennent d'ailleurs, des villes voire de métropoles, ceux-ci peuvent être considérés péjorativement comme des étrangers, néoruraux, « bobos » ou « Parisiens ». Lorsque le lieu fait l'objet d'un achat par un collectif, cette difficulté est d'autant plus grande que les habitants peuvent avoir le sentiment que des étrangers au territoire s'approprient leur mémoire et leur patrimoine. Ces entrelacs supposent un apprentissage progressif des codes et cultures respectives. Au bout de quelques années, les membres des tiers-lieux apprennent à connaître les acteurs locaux, à identifier des témoins de l'histoire et de la mémoire locale, et à les associer. L'action d'un tiers-lieu dans un patrimoine historique remarquable, parfois à l'abandon, permet aussi de faire revivre la mémoire locale, de recréer une cohésion sociale autour d'une histoire partiellement oubliée et d'apporter concrètement des forces vives et des moyens pour de potentielles restaurations.

La capacité qu'ont les tiers-lieux à être espaces de festivités, de gaieté, de partage, et ce faisant de création de lien social participe incontestablement de leur apport aux territoires. Dans les lieux étudiés, les portes s'ouvrent à toutes et tous sur des thématiques qui rassemblent (concerts, brocantes, partage de repas, jeux, etc.) et ces événements font venir une population locale qui ne voyait pas forcément d'attrait sur les activités habituelles proposées par le lieu. Au-delà des fêtes, les tiers-lieux favorisent les liens et les rencontres dans des territoires ruraux qui ont souvent été désindustrialisés, désertés, dont la population est vieillissante, et où certains habitants vivent très isolés. Dans ces contextes, les tiers-lieux développent une offre culturelle (spectacles, concerts, expositions, conférences) ou proposent des espaces d'expositions qui permettent des rencontres entre des publics variés.

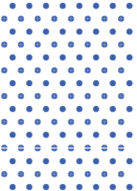
Les tiers-lieux ruraux sont également des moteurs du dynamisme économique local. L'un des enjeux pour les territoires est souvent d'attirer de jeunes actifs et des familles avec des enfants qui puissent également renforcer les effectifs des écoles. Les tiers-lieux permettent la création d'emploi ou d'activités indépendantes et peuvent constituer des partenaires précieux pour les dynamiques initiées et conduites par France Travail, facilitant le test et l'ancrage de l'activité de nouveaux publics souhaitant s'installer sur le territoire à travers des formations, espaces de co-travail ou autres opportunités professionnelles.

Relation à la société (engagement citoyen et solidarité)

La quatrième dimension du RCI-TL porte sur la propension des tiers-lieux à favoriser l'engagement et à renforcer le lien de citoyenneté. L'enquête tend à le confirmer :

- 83 % des répondants déclarent que le lieu leur a permis de contribuer à une action collective en faveur de l'intérêt général ;
- 72 % déclarent que le lieu leur a permis de faire preuve de solidarité envers des personnes inconnues ;
- 72 % considèrent que le lieu leur a permis de s'engager davantage comme citoyen dans la société ;
- 53 % estiment que le lieu leur a permis de trouver ou garder une activité professionnelle qui a un impact positif sur la société.

Le volet qualitatif de l'étude met en avant le maillage entre les tiers-lieux visités et des réseaux de l'économie sociale et solidaire au niveau local. Plusieurs de ces tiers-lieux ruraux sont des lieux d'accueil des associations du territoire, actives dans des dimensions culturelles, sportives ou sociales. Certains tiers-lieux semblent même accueillir d'autres structures du département ou devenir le lieu principal de la vie sociale et culturelle locale, notamment dans certains territoires faiblement peuplés où l'offre est relativement limitée. Cependant, on observe aussi un maillage important entre le tiers-lieu et d'autres structures sociales, comme les centres sociaux des villages avoisinants, des ressourceries ou encore France Active. La constitution de réseaux de tiers-lieux, à diverses échelles – régionale, départementale ou encore thématique semble permettre à la fois



une mutualisation des moyens et une coopération renforcée des acteurs sur des logiques communes.

Les tiers-lieux jouent également un rôle dans la rencontre et l'accueil de publics isolés ou fragiles, qu'il s'agisse d'œuvrer à réduire la fracture numérique ou d'aller à la rencontre des personnes âgées habitant dans les foyers, logements ou Ehpad avoisinants, ou pour les faire venir sur place. Face aux besoins de ces publics vulnérables en matière de formation et d'éducation, les tiers-lieux sont souvent animés par des équipes qui connaissent les modes d'éducation populaire. La plupart des lieux mettent en place, de différentes manières, des formations et des ateliers ouverts à tous, dans les domaines du numérique, de l'artisanat et de l'art appliqué, de la santé et de l'alimentation ou encore en accueillant colonies de vacances et chantiers participatifs.

La plupart des lieux expérimentent ou ont mis en place depuis longtemps des formes de gouvernance ouverte et démocratique, où le pouvoir de décision et d'action est partagé entre les membres de l'équipe, et où une logique de subsidiarité semble forte. Certains lieux sont également engagés dans des actions collectives, à l'échelle locale, régionale ou même nationale ou internationale. C'est le cas dans plusieurs domaines : celui du logiciel libre et des communs numériques ; celui de l'agriculture et de l'alimentation biologique ou de la défense des circuits courts ; celui de la lutte contre le changement climatique ou la promotion de la transition écologique.

Ces positionnements amènent les collectifs à vivre des tensions avec une partie de la population locale, qui n'est pas toujours engagée de la même façon, voire en opposition nette. Les collectifs des tiers-lieux se trouvent parfois, directement ou indirectement, au cœur de controverses locales portant sur des décisions politiques quant à l'avenir du territoire et de l'usage de ces ressources : installation d'une usine à pellet, concurrence entre promotion immobilière et culture maraîchère pour l'usage d'une parcelle non encore construite... Certains publics comme « ceux qui chassent le dimanche », « les pêcheurs et anciens pêcheurs du coin », les « agriculteurs conventionnels » restent ainsi en marge du lieu et pour certains, même s'il s'agit d'un faible nombre, restent hostiles, à ces propositions territoriales d'un autre ordre.

Dans de nombreux territoires, la transition écologique reste un sujet controversé, qui divise souvent les habitants du territoire, entre les partisans d'une frugalité et ceux d'un développement économique inchangé. Les tiers-lieux semblent dans certains cas permettre un dialogue sur ces questions.

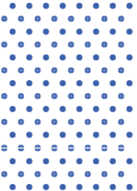
Rapport au vivant et transition écologique

La cinquième dimension du RCI-TL s'intéresse à la propension des tiers-lieux à transformer le lien au vivant, à l'environnement. Le volet quantitatif de l'enquête montre que cette dimension est moins souvent associée à des effets des tiers-lieux que les quatre autres, ne concernant qu'une moitié de répondants environ :

- 55 % des répondants considèrent que l'accès au lieu leur a permis de limiter davantage leur consommation ;
- 50 % estiment que l'accès au tiers-lieu leur a permis de réduire leur empreinte carbone en agissant, au moins, sur un levier significatif ;
- 44 % considèrent que le lieu leur a permis de réduire leur impact en termes de consommation d'eau, de biodiversité, de réduction des déchets, et/ou de matières premières ;
- 40 % déclarent que le lieu leur a permis de s'engager dans des actions militantes pour la préservation de l'environnement.

Le volet qualitatif apporte des éléments de compréhension supplémentaire sur le rôle de ces lieux dans la transition ; celle-ci se jouant le plus souvent en toile de fond et de façon si naturelle qu'elle n'est pas nécessairement conscientisée comme un engagement en soi, par les personnes concernées.

Les tiers-lieux ruraux en zone périphérique sont des laboratoires d'expérimentation d'une transition écologique et sociale territorialisée. Selon les lieux et leurs activités, les expérimentations de pratiques accompagnant la transition prennent plusieurs formes : observation, sensibilisation, formation, événements, application sur le lieu, et interviennent sur diverses dimensions : telles que



l'agriculture biologique et locale, l'alimentation, l'énergie, la gestion des déchets, ou la mobilité. Dans certains lieux, la sensibilisation passe aussi par l'observation des effets de la transition (par exemple sur le trait de côte en territoire marin, sur le manque d'eau en zone méditerranéenne) ou des pratiques mises en œuvre pour s'y adapter.

Plusieurs tiers-lieux sont établis dans des bâtiments anciens en cours de réhabilitation et sont, de fait, dans une logique d'économie circulaire à l'échelle du bâtiment et de la construction. De nombreux efforts sont faits pour réduire l'empreinte carbone des usagers des tiers-lieux pour qui cela fait sens à travers la promotion des mobilités douces et de pratiques de covoiturage. Toutefois, l'enclavement et l'isolement des lieux rendent parfois difficile l'accès du lieu sans voiture.

Chaque tiers-lieu se situe dans un territoire à l'héritage spécifique en matière de savoir-faire professionnels et artisanaux permettant d'œuvrer pour la transition, qu'il s'agisse de l'hospitalité solidaire, de transmission de savoir-faire traditionnels hérités des moines chartreux, ou du soutien à l'émergence de compétences nécessaires à l'adaptation des espaces littoraux du territoire à l'évolution du trait de côte. Au-delà de leur contribution à la transition, les tiers-lieux réactivent et développent des ressources pour les territoires qui les accueillent.



INVESTIR DANS LES TIERS-LIEUX POUR ACCROITRE LA ROBUSTESSE DES TERRITOIRES

CINQ SPÉCIFICITÉS DES TIERS-LIEUX RURAUX FACILITANT LA QUALITÉ DES RELATIONS

Les résultats de l'étude confirment l'hypothèse d'un lien étroit entre la présence d'une forte qualité relationnelle dans les tiers-lieux et des contributions associées en matière d'apports à la société et au territoire. Cinq éléments saillants apparaissent, quant aux spécificités portées par les tiers-lieux, qui facilitent une qualité des relations à différentes échelles.

1) Une culture de l'ESS au service de la solidarité

L'une des spécificités des tiers-lieux en zone rurale qui semble ressortir à l'issue de notre étude concerne le fait que leur culture relève davantage de la culture de l'ESS et de logiques associatives que de perspectives entrepreneuriales plus classiques. Souvent impulsée par des initiateurs porteurs d'un certain idéal et d'une bonne capacité de maillage, cette culture d'une autre forme d'économie peut contribuer à favoriser la capacité relationnelle en favorisant divers types de liens et de brassages. Néanmoins, comme le soulignent d'autres études récentes sur les tiers-lieux, différents freins continuent à exister pour permettre une mixité sociale plus large. En premier lieu, le temps nécessaire à la mise en place des activités et la recherche d'une certaine pérennité dans l'organisation absorbe beaucoup d'énergie et limite celle qui pourrait être consacrée à un effort conscient pour aller vers des personnes ou des groupes plus vulnérables et exclus des offres/modalités de socialisation proposées.

2) La reliance comme fondement du modèle tiers-lieu

Les tiers-lieux en milieu rural semblent se fonder largement dans leur fonctionnement sur une « reliance », notion définie comme une disposition intégrant tout à la fois l'interconnexion et l'installation d'un climat de confiance. Les expériences de co-working semblent s'intégrer dans cette dynamique en reliant certains mondes qui ne se côtoieraient pas sans l'existence de tels espaces, et en favorisant ainsi des soutiens mutuels et une culture du soin et de la solidarité. Si la pratique du co-working semble limitée en termes quantitatifs (nombre d'usagers), il apparaît néanmoins significatif en termes de contribution des tiers-lieux aux rencontres de populations diverses d'un même bassin de vie.

3) Le soin et de la convivialité pour une santé globale

Le rôle des fêtes et la dimension créative et culturelle des tiers-lieux apparaissent clé pour favoriser la convivialité et nourrir des relations positives entre habitués et nouveaux venus. Le souci de favoriser un accueil ouvert, respectueux et convivial contribue à la santé globale des personnes, mais aussi à la préservation du vivant et des dynamiques territoriales. Nos observations convergent ici aussi avec ce que soulignent des études autour de la psychologie positive et de l'écologie. Les tiers-lieux en zone rurale veillent à protéger et prendre soin du patrimoine naturel et culturel ; ceci allant de pair avec le désir de contribuer à une animation culturelle positive et créative sur le territoire. Ainsi la valeur d'émerveillement et de gratuité particulières à ces lieux est combinée au soin mis dans les relations interpersonnelles.

4) Une gouvernance au service d'une capacité démocratique

Les efforts pour favoriser une gouvernance participative, ou a minima une contribution des personnes engagées dans les tiers-lieux à des processus d'intelligence collective, contribuent à nourrir une culture démocratique du discernement et du débat. Cette culture concerne autant les



moyens de favoriser le respect des limites planétaires¹⁶ que celui d'un « plancher social »¹⁷ par un certain type d'usages quotidiens et par le souci d'une vie plus sobre et solidaire, d'une inclusion sociale et du partage plus équitable des ressources.

5) L'indicateur de capacité relationnelle indique la valeur intrinsèque et instrumentale des relations

De façon générale, l'enquête permet d'insister sur le double caractère intrinsèque et instrumental de la notion de qualité relationnelle : en tant que telle, l'amélioration des liens entre les personnes et entre elles et leur territoire et leur milieu vivant, est une composante essentielle du bien vivre ensemble. De surcroît, les projets de tiers-lieux qui mettent l'accent sur les enjeux de convivialité, de gratuité, de cohésion, contribuent à renforcer les compétences psychosociales, émotionnelles et relationnelles des acteurs qui y participent et, de ce fait, à favoriser une plus grande résilience ou robustesse¹⁸ du projet et du territoire.

UN ENJEU : ÉVALUER LA ROBUSTESSE PLUTÔT QUE LA PERFORMANCE DES TIERS-LIEUX

La question des modalités de l'évaluation des projets de tiers-lieux et de l'efficacité liée aux financements publics (et privés) se pose : les indicateurs de performance ou d'impact, souvent demandés par les acteurs publics ou privés qui soutiennent ces projets, visent à apprécier l'effet à court terme de tel ou tel dispositif sur le lien social (ou autre dimension) à partir d'une mesure chiffrée. Si les chiffres et les pourcentages permettent de mettre en évidence certaines dimensions et effets de l'action des tiers-lieux, il est impossible de tout rapporter à des liens de causalité linéaires. Comprendre les effets collectifs des tiers-lieux et gagner en objectivité implique souvent de croiser les points de vue sur les causalités et le sens des actions avec des démarches qualitatives. Il s'agit de montrer les imbrications, les cercles vertueux, notamment s'agissant de la fécondité de stratégies multi-acteurs et multi-échelles pour pérenniser les initiatives. Cette approche plus qualitative permet d'évaluer les projets et la dynamique à long terme. Elle laisse une marge de manœuvre pour permettre une évaluation moins focalisée sur des critères d'efficacité et d'impact mesurable à court terme, et plus sensible à des effets de structuration fine, capable de révéler des signaux faibles de l'action. Cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer à des indicateurs chiffrés. Néanmoins, il s'agit de les conjuguer avec des approches qualitatives, qui permettent de mettre en récit des projets, d'interpréter les réussites comme les échecs, de montrer comment différents défis ont été identifiés et relevés, comment des conflits d'interprétation et des « désaccords féconds »¹⁹ illustrent la capacité démocratique à faire société en assumant certaines divergences, pour continuer à travailler et vivre ensemble.

Cette nouvelle posture évaluative implique également de laisser de la liberté aux personnes de terrain, s'agissant de la nature des éléments grâce auxquels elles rendent compte de leurs contributions sociales et du format réflexif qui leur apporte le plus en termes de contribution de l'évaluation à la construction du projet. Ce format plus flexible, en plus de respecter la diversité des réponses aux besoins territoriaux peut aussi contribuer à mieux intégrer les publics éloignés et vulnérables, dans l'évaluation.

Au-delà de cet enjeu évaluatif, ressort de l'étude un enjeu de voir les tiers-lieux ruraux comme des espaces essentiels dans lesquels investir pour favoriser la robustesse des territoires. Les tiers-lieux sont pris dans un paradoxe, ils doivent répondre relativement rapidement d'un modèle économique rentable mais les sociabilités qu'ils créent permettent de démarchandiser certaines activités. Plus la confiance est forte, plus les liens hors marché se mettent en place et passent ainsi sous les radars de la performance économique classique. On insiste beaucoup sur la pérennité économique de ces lieux pour s'assurer que la subvention publique est « rentable » à moyen terme

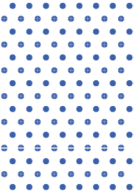
Notes

¹⁶ Rockström, J., Gupta, J., Qin, D., Lade, S. J., Abrams, J. F., Andersen, L. S., ... & Zhang, X. (2023). Safe and just Earth system boundaries. *Nature*, 619(7968), 102-111.

¹⁷ Raworth, K., & Bury, L. (2018). *La théorie du donut*. Plon.

¹⁸ Hamant, O. (2023). *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant*. Tracts Gallimard.

¹⁹ Viveret, P. (2006). 3. Qualité démocratique et construction des désaccords. Dans A. Caillé *Quelle démocratie voulons-nous ? : Pièces pour un débat* (p. 32-34). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.caill.2006.01.0032>.



sans prendre en compte que les bénéfices de ces lieux pour leur territoire respectif sont aussi immatériels, notamment sur le volet social, de santé, de qualité de vie, etc. Ces bénéfices sont donc plus longs, plus difficiles à financer car plus diffus. Comme mentionné plus haut, cela appelle à des approches financières plus larges, qualitatives, systémiques, qui peuvent entrer en contradiction avec le désengagement de l'État et la contraction des dépenses publiques.

Certains secteurs d'activités comme celui de l'agriculture ou de l'alimentation dans les territoires sont cruciaux mais réputés comme peu rentables et avec des modèles économiques viables difficiles à trouver. Or, au sein de l'organisation dans laquelle il s'inscrit, le volet « tiers-lieu » est souvent financé par un volet marchand (ventes de produits, locations d'espace, hôtellerie ou restauration). Ce volet marchand peut être assez peu lucratif bien qu'essentiel pour la transition à long terme dans le territoire, notamment à travers le lien social qu'il crée et l'innovation sociale qu'il rend possible. Dans ce cas, l'activité de tiers-lieu qui vient cohabiter avec les activités marchandes est mise en péril. En effet, puisqu'elle n'est pas lucrative, elle sera diminuée ou arrêtée dans un contexte de difficulté financière, qu'il s'agisse de choc exogène et contextuel ou de difficultés liées à l'organisation elle-même.

La robustesse des territoires tient donc aussi à des investissements sur les enjeux de lien social qui ne seront pas immédiatement efficaces mais efficaces à long terme car cela renforce, maintient et développe le lien social à « faible coût ». Effet levier du bénévolat, burn-out évité, soutien à la santé mentale et globale, réimplantation d'activité, réinsertion sociale, lien intergénérationnel : toutes ces contributions « à faible coût » ont une grande valeur sociale. Cela revient à privilégier un soutien global et un financement du fonctionnement (en laissant de la liberté aux lieux dans le choix des projets) avec des conditions de reporting régulier (par exemple un rapport d'activité, un retour d'expérience sur des crises de gouvernance passées) mais dans une perspective de long terme.

Les résultats sont également disponibles sous forme courte et visuelle. Cette infographie est téléchargeable sur le site de l'ANCT, sur la page du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens, rubrique « Ressources » <https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/tiers-lieux/ressources> ; le rapport complet, la synthèse et l'infographie seront également disponibles sur le site de l'Ademe (<https://librairie.ademe.fr/>).

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

La bibliographie complète est disponible à la fin du rapport final de l'étude, téléchargeable sur le site de l'ANCT, sur la page du programme Nouveaux Lieux Nouveaux Liens, rubrique « Ressources » <https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/tiers-lieux/ressources> ; le rapport complet, la synthèse et l'infographie seront également disponibles sur le site de l'Ademe (<https://librairie.ademe.fr/>).

Alkire, S., Foster J. 2011. "Counting and Multidimensional Poverty Measurement." *Journal of Public Economics*, 95 (7–8): 476–87.

ANCT, Cahiers des charges AMI Fabrique de territoire.

ANCT (2022), « télétravail et villes moyennes : quelles mutations » : Les Fabriques prospectives : accompagner les territoires dans les transitions.

ANCT (2023) Étude sur la diversité des ruralités « Typologie et trajectoires des territoires »

ANCT (2023) Étude « Le soutien de l'État au développement des tiers-lieux dans les territoires, Recherche évaluative sur les enjeux, impacts et dilemmes des Fabriques de territoire », Agence Phare.

ANCT, France Tiers-lieux (2023) Guide « Tiers-lieux et collectivités, comment faire ensemble ? »

Barthe, L., Sibertin-Blanc, M. (2020) Le bien vivre dans les territoires de proximité : des facteurs aux capacités requises. L'exemple en Occitanie. hal-02435158.

Barthélémy, A., Keller, S. et Slitine, R (2013) *L'économie qu'on aime ! relocalisations, création d'emplois, croissance de nouvelles solutions face à la crise*. Paris: Rue de l'échiquier.

Berrebi-Hoffmann, I., Bureau, M. C., & Lallement, M. (2018). Makers-Enquête sur les laboratoires du changement social. Média Diffusion.

Besson, R. (2017). La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux Creusois, *Urbanews*, 18 septembre 2017.

Burret, A. (2017) – Étude de la reconfiguration en Tiers-Lieu : la re politisation par le service, Thèse de doctorat en socio-anthropologie, sous la direction de Gilles Herreros, Université Lumière Lyon 2, 350 p.

Cerema, Mai 2023. Dynamique des tiers-lieux en Europe. Étude exploratoire.

Colletis, G. & Pecqueur, B. (2005) – « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Économie et institutions*, n° 6-7, pp. 51-74.

Coriat, B & Vercher-Chaptal, C. 2024. « Défendre nos tiers-lieux » : entretien avec Antoine Burret et Yoann Duriaux. *EnCommuns*. Article mis en ligne le 22 mai.

Demory, M. « Gerhard Krauss, Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Tiers-Lieux. Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 29 juin 2020, consulté le 26 février 2025.

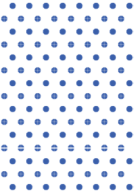
Depraz, S. (2017b) – « Penser les marges en France : l'exemple des territoires de « l'hyper-ruralité », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, vol. 94, n° 3, pp. 385-399

Doré, G. (2021). De nouveaux lieux d'innovation en France à travers la mutualisation de services. *Revue Organisations & territoires*, 30(2), 141-157. <https://doi.org/10.1522/revueot.v30n2.1358>

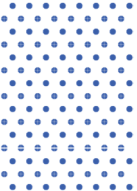
Ezvan C. (2018). Valeurs du travail et capacités relationnelles. Étude philosophique et managériale à partir de la pensée de Martha Nussbaum, [Thèse de doctorat]. Université Jean Moulin Lyon III.

Ezvan, C., Renouard, C. (2020). « L'empreinte sociale » d'un investissement. *Revue française de gestion*, (2), 51-65.

Ezvan, C., L'huillier, H., Renouard, C. (2018). Measuring and enhancing relational capabilities: in defense of a relational view of the firm. *Engaging With Stakeholders*. Routledge, 83-100.



- Ezvan, C., L'huillier, H., Renouard, C. (2022). Au-delà de la RSE, accroître le pouvoir d'agir des parties prenantes vulnérables. Une perspective éthique fondée sur l'approche par les capacités. *Revue de l'organisation responsable*, 17(2), 63-80.
- Fabbri, J. (2016). Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni Fab Labs, *Entreprendre & Innover* 2016/4 (n° 31), pages 8 à 16, *Éditions De Boeck Supérieur*.
- Fabrique Spinoza (2024), La société des liens : la puissance des liens sociaux pour résoudre les grands enjeux sociétaux.
- Flipo, A. (2020). Espaces de *coworking* et tiers-lieux. *Études rurales*, 206 | 2020, 154-174.
- France Tiers-lieux, « Panorama 2023 des tiers-lieux ». Publication de l'Observatoire des tiers-lieux, 2023.
- Garnier, L. (2019), *Psychologie positive et écologie. Enquête sur notre relation émotionnelle à la nature*. Actes Sud.
- Giraud, G., Renouard, C. L'huillier, H., De La Martinière, R. And Sutter, C. (2013). Relational Capability: A Multidimensional Approach, *ESSEC Working Paper* 1306.
- Grisot, S. (2024), *Redirection urbaine: Enquête dans la fabrique de territoires résilients*, Editions Apogée.
- Hamant, O. (2023). *Antidote au culte de la performance. La robustesse du vivant*. Tracts Gallimard.
- Jackson, T. (2009). *Prosperity without growth? The transition to a sustainable economy*.
- Jany-Catrice, F. 2016. La mesure du bien-être territorial. *Revue de l'OFCE*, (1), 63-90.
- Lavoine, E., (2024), Introduire le territoire dans l'évaluation d'impact, [Thèse de doctorat]. Université Clermont-Auvergne.
- Liefooghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie Économie Société*, 20(1), p 39
- L'Huillier, H. 2017. L'impact de projets locaux de RSE sur le développement humain durable: Applications à des projets menés par des multinationales au Nigeria et au Mexique [Thèse de doctorat]. Lille 1
- L'huillier, H., Renouard, C. (2017). Corporate Responsibility toward social transformation. The case of a waste picker empowerment project in Mexico, *Mondes en développement*, vol. 180, no. 4, 2017, pp. 87-104.
- L'huillier H., Argoud F., Ezvan C., Renouard C., Cottalorda P-J., Raynal J., (2022). Construction d'un indicateur de capacité relationnelle dans les écolieux et application à 10 lieux. 45 pages.
- Liefooghe, C. (2018). Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique. *Géographie Économie Société*, 20(1), 33-61.
- Morel, C., Poulain, S., & Ezvan, C. (2019). Le territoire et ses ressources: un commun comme un autre ? *Entreprise & société*, 2019(6), 105-127.
- Nussbaum, M., & Sen, A. (Eds.). (1993). *The quality of life*. Clarendon Press.
- Nussbaum, M.C. (1999). *Women and Human Development*. Oxford: Oxford University Press.
- Nussbaum, M.C. 2011. "Capabilities, Entitlements, Rights: Supplementation and Critique." *Journal of Human Development and Capabilities* 12(1): 23–37.
- Oldenburg, R., & Brissett, D. (1982). The third place. *Qualitative sociology*, 5(4), 265-284.
- Posta, N., Maurines, B. (2023), *Aux champs les Volonteurs, Une ferme collective, un tiers-lieu nourricier*. Editions R.E.P.A.S
- Renouard, C. (2011) CSR, Utilitarianism and the Capabilities Approach. *Journal of Business Ethics*, vol.98(1), p.85-97.
- Richez-Battesti, N., Maisonnasse, J. & Besson, R. (2022). Infléchir la trajectoire d'un territoire et fabriquer la transition par les Tiers-Lieux : le cas de la ville de Digne-les-Bains. *Géographie, économie, société*, 24, 321-338. <https://doi.org/10.3166/ges.2022.0010>



Riffaut, H., Dessajan, S., Saurier, D. (2024). Solitudes 2023, (Re)liés par les lieux : Une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social, Fondation de France, Observatoire de la Philanthropie.

Sen, A. (1999). *Development as freedom*. New York: Oxford University Press.

Sencébé, Y. (2011) – « Multi(ples) appartenances en milieu rural », *Informations sociales*, n° 164, pp. 36-42.

Servigne, P. (2013) – « Six outils pour faire vivre les biens communs », Reporterre, le quotidien de l'écologie.

Solitudes (2023), (Re)liés par les lieux, une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social. Fondation de France. Hadrien Riffaut – Cerlis ; Séverine Dessajan – Cerlis et Delphine Saurier – Audencia ; en Collaboration Avec Solen Berhuet, Sandra Hoibian Et Clara Ponton - Crédoc

Stiglitz, J. E., Sen, A. K., & Fitoussi, J. P. (2009). Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social.

Wolff, J. and De-Shalit A. (2007). *Disadvantage*. New York: Oxford University Press.

COMPRENDRE

VERS UNE MESURE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE DES TIERS-LIEUX : L'INDICATEUR DE CAPACITÉ RELATIONNELLE

Le programme de soutien aux tiers-lieux, « Nouveaux Lieux Nouveaux Liens », de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a labellisé depuis 2019 plus de 500 tiers-lieux, dans le cadre des dispositifs « Fabriques de territoires » et « Manufactures de proximité ». 50 % d'entre eux sont situés dans des territoires ruraux. Les tiers-lieux y émergent comme une réponse aux enjeux de sociabilité et d'accessibilité à une offre de proximité, en permettant notamment le développement d'espaces serviciels, d'espace de travail partagé et de lieux du lien, en réduisant le sentiment d'isolement voire d'exclusion, et en participant à générer du mieux-être en ruralité.

Plusieurs études publiées autour de l'impact des tiers-lieux en France ont mis en évidence la diversité de leurs effets sociaux et territoriaux, en soulignant leurs contributions par-delà leurs aspects économiques. Pourtant, bien que l'apport des tiers-lieux au lien social soit identifié comme un effet substantiel, les outils de mesure et d'auto-évaluation proposés restent parcellaires.

La présente étude, confiée au Campus de la Transition, impulsée par l'ANCT, en partenariat avec la Direction exécutive prospective et recherche de l'Ademe, s'est employée à analyser la nature des différentes contributions que les tiers-lieux apportent à leurs parties prenantes et à leurs territoires, et plus largement à la société. Elle présente un focus spécifique sur les tiers-lieux ruraux, qui plus qu'ailleurs s'appuient sur une logique de qualité relationnelle et de coopération entre acteurs.

Cette étude a été motivée par deux questions principales. La première porte sur l'identification et l'objectivation des valeurs sociales spécifiques des tiers-lieux (inclusion de publics plus vulnérables, développement local et résilience des territoires, modèles économiques alternatifs, médiation culturelle et transmission de compétences et de savoir-faire utiles pour une transition écologique et sociale). La seconde, sur les dimensions et variables permettant d'établir un Indicateur de Capacité Relationnelle adapté aux tiers-lieux (*Relational Capability Index* ou RCI Tiers-lieux), dans une logique d'appropriabilité.

